



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élus locaux

Question écrite n° 63511

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des élus concernant les frais de déplacement impliqués par leurs fonctions. Le remboursement de ces frais de déplacement est assujéti aux charges sociales. Elle souhaiterait par conséquent savoir dans quelle mesure le Gouvernement accepterait de modifier cette modalité de remboursement afin qu'elle ne pénalise plus les élus dans l'exercice de leurs mandats.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63511

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 3970